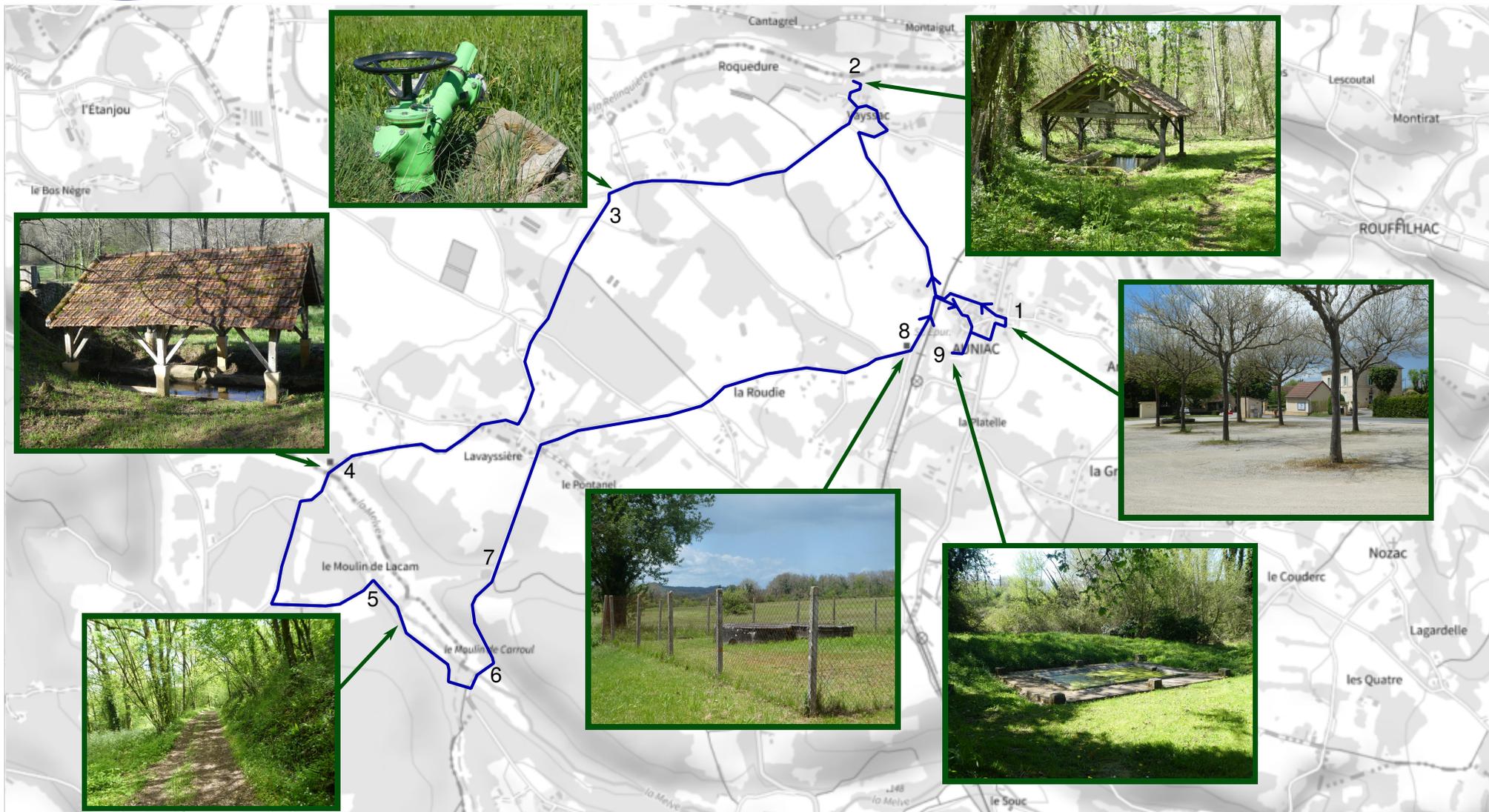




Mairie d'Anglars-Nozac

# Itinéraire de la Melve : environ 8,4 km

Document réalisé dans le cadre du projet culturel de territoire 2021 de la communauté de communes Quercy-Bouriane



© IGN 2019 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

À voir tout au long de cet itinéraire :

1 : départ/arrivée place d'Auniac  
2 : lavoir

3 : bouches d'irrigation  
4 : lavoir, pont

5 : ancien moulin  
6 : ponts

7 : étang  
8 : station d'épuration

9 : lavoir

Trace GPS :



# Itinéraire de la Melve

Le point de départ (1) est à Auniac, sur la place où se trouve le terrain de pétanque et l'ancienne bascule. Traversez la départementale Gourdon-Souillac, la petite place et prenez la route en face sur la droite ; passez le passage à niveau, puis empruntez la route à droite pendant environ 600 mètres, vers Vyssac. Prenez à droite puis à gauche pour arriver à Vyssac. Passez entre les maisons puis prenez le chemin enherbé en descente, sur la droite, pour aller au lavoir (2).



Remontez ensuite le chemin puis reprenez la route goudronnée pour continuer le tour de Vyssac.

En sortant de Vyssac, prenez la route en face, légèrement à droite, en direction des Landes et tournez sur la deuxième route goudronnée sur votre gauche. Tout au long du parcours, vous pourrez observer dans les champs des bouches d'irrigations (3) : elles amènent de l'eau depuis la Dordogne (à environ 8 km à vol d'oiseau).

À l'intersection suivante, continuez tout droit jusqu'à arriver à Lavayssière.

Tournez à droite puis prenez la première route sur la gauche. Elle descend vers la rivière : la Melve. Au passage, vous verrez deux puits sur votre droite. Un pont permet d'enjamber la Melve et le lavoir de Lavayssière (4) se trouve en contrebas.



Vous remarquerez que le lavoir, construit sur le lit de la rivière, ne se trouve pas tout à côté des maisons. Cela obligeait à transporter le linge sur une bonne distance, généralement dans des lessiveuses et des brouettes.



Après avoir traversé, prenez la première route goudronnée légèrement sur la gauche et continuez ensuite pendant environ 350 mètres, puis prenez le chemin à gauche.

Après environ 350 mètres, vous apercevrez sur votre gauche une belle maison et dans le pré les restes du moulin de Lacam (5). Continuez le chemin sur la droite ; vous longez l'ancien bief du moulin.

Parvenus à la route, empruntez-la sur votre gauche et traversez deux petits ponts successifs (6) qui enjambent le cours de la Melve elle-même et du bief du moulin de Carroul. Ses ruines se trouvent sur votre gauche, sur une propriété privée, mais ne sont pas visibles parmi la végétation.



Continuez la route jusqu'à revenir à Lavayssière. Au passage, observez (de la route, il s'agit d'une propriété privée) l'étang sur votre gauche (7).



En arrivant à Lavayssière, vous avez deux routes successives sur votre droite : prenez la seconde. Continuez tout droit pour traverser la Roudie et revenir en vue de la voie ferrée.

Sur votre gauche se trouve la station d'épuration municipale (8) qui collecte les eaux usées du bourg d'Auniac et constitue donc la dernière étape du réseau d'eau public.

Rejoignez le passage à niveau, déjà traversé peu après le départ et continuez tout droit. Suivez la route principale qui tourne à plusieurs reprises entre les maisons. Continuez ensuite tout droit dans le chemin enherbé passant entre deux bâtiments. Il vous mènera au lavoir d'Auniac (9). Comme les autres lavoirs que vous avez pu voir, il disposait d'un toit, mais qui n'a malheureusement pas résisté au passage du temps.



Revenez à la route par le même chemin puis prenez sur la droite pour rejoindre la départementale Gourdon-Souillac à l'angle du Relais d'Auniac. Le point de départ est sur votre gauche.